



## Le CIQ Luynois ..... .. à l'écoute des Luynois

Tous les courriers doivent être adressés 12, allée du Capricorne 13080 LUYNES - ☎ 04 42 60 97 67 - [ciqluynois@free.fr](mailto:ciqluynois@free.fr)  
Association agréée en matière d'urbanisme par arrêté préfectoral du 25 mars 2002

Au cours des douze derniers mois, le CIQ Luynois s'est rapproché de la mairie annexe de Luynes afin de faire un bilan sur les points présentés dans les paragraphes suivants.  
Ces points ont été présentés et discutés lors de notre dernière assemblée générale. Au cours de cette dernière de nouveaux problèmes ont été soulevés. Ils seront présentés en fin de document.

### POINTS ABORDES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

#### **Concernant la sécurité :**

Pas de modification. Une patrouille de 2 policiers municipaux est toujours affectée à Luynes du lundi au vendredi. Le samedi et le dimanche une patrouille de 3 policiers municipaux effectue des rondes sur Luynes, Les Milles et La Duranne.

#### *Débat :*

*Constatations de cambriolages et d'agressions de personnes âgées dans le village. Le CIQ a demandé aux adhérents de lui faire remonter ces informations et surtout de ne pas hésiter à porter plainte.*

#### **Concernant l'entretien du village :**

Le recrutement d'un deuxième agent pour l'entretien du village est en cours. Leurs horaires de travail sont de 6h à 13h.

#### *Débat :*

*Les adhérents ont exprimé un fort mécontentement sur l'entretien général du village, ressenti comme étant à l'abandon. Ce mécontentement s'est également fortement exprimé sur l'entretien du cimetière, totalement abandonné. Ils réclament une véritable remise en condition du cimetière, ce qui nécessitera un gros entretien et des travaux.*

#### **Concernant les problèmes autour du lycée et le projet de construction :**

Les habitants voisins du lycée et du collège rencontrent des difficultés et des nuisances causées par les élèves fréquentant ces établissements : déchets, dégradations, problèmes de drogue, intrusions dans les bâtiments ... Une situation un peu comparable est constatée autour des commerces du rond-point sud.

Un permis de construire vient d'être déposé pour la construction sur le dernier îlot de 49 logements plus une surface de 200 m<sup>2</sup>.

Mme Brunet nous a dit agir pour que la mairie se porte acquéreur de cette surface afin de la consacrer à un usage pour les collégiens et lycéens.

Elle souhaite y implanter le centre de loisir Jean-Paul Coste actuellement situé près de la salle Ughetti.

Planète Jeune en prendrait alors possession. Elle envisage également de transférer la maison des associations vers ce nouvel espace de 200 m<sup>2</sup>.

Nous avons demandé à être associés aux réflexions d'aménagement et d'affectation de cet espace. Mme Brunet nous a dit y être favorable. Les concertations n'ont pas encore commencé.

***Concernant le projet de stationnement payant au centre du village :***

La réfection de la place de la mairie est terminée. Celle des trottoirs de l'avenue Robert Daugey est en cours. Les bornes de distribution de tickets sont en commande.

Le stationnement sera réglementé (limitation de temps de stationnement) sur les emplacements faisant face à la mairie.

Avant toute extension de cette future zone de stationnement réglementé, la Mairie nous a dit vouloir procéder à une concertation de la population.

***Concernant le chemin de la commanderie :***

Suite à une série de travaux réalisés, jugés non satisfaisants par les riverains, une nouvelle réunion devait être organisée par la mairie fin 2016. Elle n'a pas eu lieu et Mme Brunet nous a indiqué qu'aucune réunion ne sera programmée pour l'instant en raison d'un manque de crédits pour réaliser quelques travaux que ce soit

***Débat :***

*Certains adhérents ont suggéré de limiter un peu plus la vitesse sur la totalité de cette voie.*

***Concernant les conseils de quartier :***

Mme Brunet nous a informés qu'aucune commission ne sera mise en place avant la nomination du remplaçant du chef de service des conseils de quartier et de la politique de la ville.

***Concernant la révision du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) :***

La première analyse réalisée par le CIQ ne portait que sur le secteur de Rempelin Nord, c'était une analyse fondée sur le règlement du PLU. Elle avait pour référence le nouvel habitat existant face au lycée. Les surfaces loties ont été projetées sur les surfaces prévues par l'OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) en y intégrant les hauteurs autorisées par le règlement (lignes vertes soit 13m). Cette méthode conduisait à l'estimation suivante : 1760 logements et 3520 habitants supplémentaires (soit 1/2 de la population actuelle qui est de 6700 habitants).

Le CIQ a depuis mené une nouvelle analyse, couvrant Rempelin Nord et Rempelin/Plein Soleil, nouvelle analyse menée à partir des données inscrites dans les textes justificatifs des OAP. Les chiffres indiqués donnent des surfaces de plancher, prévues par secteur de 32 000 m<sup>2</sup> et 20 000 m<sup>2</sup>. Ces surfaces, après avis des commissaires enquêteurs, ont été revues à la hausse d'environ 10% dans la délibération de l'approbation du PLU pour devenir 34 500 m<sup>2</sup> pour Rempelin Nord et 22 500 m<sup>2</sup> pour Rempelin/Plein Soleil. Il convient de noter que le texte précise que les surfaces données sont « de l'ordre de .... ».

Selon l'INSEE, en 2015, la surface moyenne d'un appartement est de 63 m<sup>2</sup>, celle d'une maison de 112,2m<sup>2</sup>. Enfin l'analyse suppose que les chiffres donnés sont des plafonds.

Ce secteur devant être loti en immeubles, nous estimons pour la zone la construction de 910 logements supplémentaires (550 pour Rempelin Nord et 360 pour Rempelin/Plein Soleil). Ceci amènerait une augmentation de population de 1800 soit 1/4 de la population actuelle. (Selon INSEE : 2 h/appartement et 2,5 h/maison)

***Débat :***

*Le CIQ est favorable à un nombre limité de logements nouveaux avec une typologie (logements sociaux, primo-accédants, accession à la propriété ...) identique aux autres quartiers.*

*Il conviendra de rester très vigilants lors des prochaines enquêtes publiques, d'autant plus qu'un document du CERTU stipule que les OAP et les règles du PLU peuvent être utilisées de manières complémentaires ou alternatives pour définir une même opération sur un secteur donné.*

*En parallèle, les problèmes posés par l'OAP concernant Bon Rencontre viennent de l'OAP elle même. Les adhérents ont insisté sur les répercussions et les contraintes qui en résultent : en dehors d'un projet mené par un aménageur (privé ou autre), toute possibilité de construction ou d'aménagement nouveau est bloquée. Il ne leur a pas été possible d'avoir une explication de la mairie si ce n'est pour les habitants actuels de trouver un aménageur. Les dessertes esquissées dans l'OAP sont sur des terrains privés pas forcément disponibles.*

### ***Concernant les projets de zone 30 et 50:***

Les projets concernant la zone 30 seraient prêts. La réalisation se fera par phases. Elles concernent la route nationale (RD8N) et les rues annexes (avenue des Libérateurs, boulevard Caire et le rue Daugey). Actuellement la mairie est en phase de recherche de crédits.

### ***Divers :***

#### *Panneaux entrée de Luynes :*

La demande de panneaux d'entrée de village « LUYNES - Commune d'AIX-EN-PROVENCE » a été acceptée et sera transmise aux services compétents.

#### *Risque incendie : nettoyage des terrains en friche :*

Suite aux incendies de l'été dernier, le département a effectué une démarche auprès des propriétaires

#### *Panneaux lumineux : information sur le respect des limitations de vitesses :*

La gestion de ce panneau est du domaine du département.

#### *Statut des poubelles :*

Dans certains secteurs, les poubelles collectives servent plutôt de « décharges publiques » non contrôlées. Un recensement de ces points noirs est en cours.

Une solution serait pour les riverains concernés de disposer de poubelles individuelles. Dans ce cas une nouvelle tournée des véhicules de ramassage devrait être mise à l'étude.

#### *Chauffage salle Ughetti*

La mairie est au courant des dysfonctionnements. Les services techniques de la ville doivent intervenir.

#### *Ecoles*

Compte tenu de l'augmentation de la population luynoise, une classe supplémentaire de maternelle et deux classes supplémentaires en primaire ont été accordées par l'éducation nationale.

Ceci nécessite une extension des bâtiments qui se fera sur le site actuel.

#### *Zone N des Trois-Pigeons*

Dans cette zone le Département prévoit la réalisation d'un « drive fermier » et la création d'une pépinière pour l'emploi dans l'agriculture (style pépinière d'entreprise).

#### *Complexe sportif du collège*

Le complexe devrait être ouvert aux luynois à compter de septembre 2017, sous la responsabilité des associations sportives (notamment Karaté)

#### *Luynes Sport*

Le président de l'OM devrait signer dans les prochaines semaines un document faisant de Luynes Sport un centre de formation pour l'OM.

## POINTS COMPLEMENTAIRES

### ***Problèmes liés à la prostitution le long de la RD7 :***

Certains de nos adhérents avaient alerté le CIQ sur ce problème.

Lors du Forum des associations de septembre 2016, le CIQ avait interpellé le député Kert, en présence de Mme Brunet, sur ce sujet. Suite à l'intervention de la mairie auprès du Procureur de la République, cette activité a cessé pendant un temps pour revenir rapidement.

### ***Débat :***

*Les adhérents demandent au CIQ d'intervenir à nouveau auprès de la mairie.*

### ***Fermeture de l'épicerie Casino du centre village :***

Problème posé par la fermeture de cette épicerie lorsque l'autre superette est fermée pour travaux ou autre raison.

### ***Débat :***

*Les adhérents ont insisté sur le rôle important joué par cette petite épicerie notamment pour les personnes âgées ne pouvant pas se déplacer pour faire leurs achats en dehors de Luynes.*

### ***Prolifération des sangliers :***

#### ***Débat :***

*Certains adhérents ont insisté sur les dégâts causés par la prolifération des sangliers sur le territoire du village.*

En conclusion, au regard des nombreux points évoqués ci-dessus, les adhérents du CIQ Luynois ont le sentiment que globalement, concernant son entretien, ces aménagements et son développement, Luynes n'est pas à la hauteur de leurs attentes, surtout comparé au niveau des prestations dont bénéficie le centre-ville d'Aix-en-Provence.